

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 02 OCTOBRE 2014

Étaient présents : M. – MME BOUTHEMY André - Maire, FOURRAGE Laurent, BOUVIER Michel, GRANDGIRARD Pascal, BOULLERY Coraline, NIEZ Sophie, DELALANDE Bruno, GEFFRAULT Fernand, JEULAND Stéphane, GENOUEL Angélique, BARON Rémi, MARTIN Yannick, DROUILLÉ Jérôme, BUSSON Françoise.

Étaient absents : DELAHAIE Meddy

Secrétaire de séance : GRANDGIRARD Pascal

Monsieur Le Maire revient sur le compte rendu du dernier conseil municipal et demande s'il y a des questions, aucune question, le compte rendu est approuvé.

### **1 : FINANCES**

- Renégociation du prêt ARKEA centre culturel.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de renégocier le prêt contracté en 2004 à la faveur d'une période où les taux d'emprunts sont très bas afin de faire des économies.

Le capital restant dû au 1<sup>er</sup> octobre est de 175 675.81 euros auquel il faut ajouter le montant de l'indemnité de remboursement anticipé.

	PRÊT ACTUEL reste 10 ans	REMBOURSE- MENT ANTICIPE	NOUVEAU PRÊT sur 10 ans
CAPITAL RESTANT DU	175 675,81 €	175 675,81 €	193 242,81 €
INTERETS	41 190,00 €		20 449,19 €
INDEMNITES		17 567,00 €	- €
FRAIS DE COMMISSION			350,00 €
TOTAL	216 865,81 €	193 242,81 €	214 042,00 €

**économie réalisée 2 823,81 €**

Le conseil donne son accord.

- Enquête publique les Moulins Neufs, vente du chemin aux Cts VETTIER. L'enquête est arrivée à son terme et le commissaire enquêteur a donné un avis favorable à la vente du chemin. Le terrain sera vendu au prix de 1,50 euro le mètre carré, afin de couvrir les frais engagés par l'enquête, la surface vendue est de 359m<sup>2</sup>. Les frais d'actes et de bornage sont à la charge de l'acquéreur.

- Redevance annuelle assainissement. Une discussion s'installe sur la proposition d'augmenter les montants de la redevance, après différents points vus, le conseil décide de surseoir d'une année, et attendre une éventuelle renégociation du prêt.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, fixe la redevance assainissement pour l'année 2015 comme

suit :

<b>Part de la collectivité HT</b>	<b>Désignation</b>	<b>En Euros HT</b>
Part fixe	Abonnement	45,00€
Part proportionnelle	Le m <sup>3</sup>	2,00€
Puits	Forfait de 20 m <sup>3</sup> par personne et par an	

- Indemnités de conseil du comptable. Après délibération, le conseil décide de voter l'indemnité de conseil au taux de 50% pour l'année 2014.

- Evolution des dotations de l'État. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur les baisses de dotations de l'Etat prévues pour les années à venir. Il invite le Conseil à avoir une réflexion sur les financements des futurs projets.

Madame BUSSON aimerait que la commission des finances soit réunie vu le nombre de questions la concernant et invite Monsieur le Maire à concerter ses commissions plus souvent et de ne pas prendre de décisions en catimini.

Monsieur le maire prend note des remarques, et indique que certaines situations doivent être réglées rapidement, et qu'il en informe le conseil pour approbation. Il indique aussi que des gros dossiers à venir seront mis aux mains des commissions.

## **2 : PERSONNEL COMMUNAL**

- Augmentation du temps de travail de Martine BLOUIN. Vu le surcroît de travail (TAP, locations des salles, etc.). Le conseil donne son accord pour l'augmentation des heures de travail de Martine BLOUIN qui passe de 15 heures à 17h30 à compter du 9 septembre.

- Présentation du règlement intérieur des agents communaux. Laurent FOURRAGE a distribué une ébauche d'un règlement intérieur, le Conseil l'étudie afin de le finaliser. Le règlement sera mis en place afin d'avoir une couverture juridique. La mise en place de ce règlement intérieur sera soumise pour avis au Comité Technique Paritaire et fera l'objet d'une concertation avec l'ensemble des agents. Ce règlement intérieur actera les règles applicables aux agents communaux en matière d'horaires de travail, de récupération, de congés. Le règlement devra être conforme au droit régissant les fonctionnaires territoriaux.

## **3 : TRAVAUX EN COURS**

- Voirie (Chatenay, Bicheptière, plate-forme déchets atelier communal). Laurent FOURRAGE informe le conseil qu'il est toujours dans l'attente de devis pour la voirie concernant la Bicheptière et Chatenay.

Les travaux à prévoir à Chatenay concerne un problème d'écoulement des eaux pluviales et de fossé bouché ou inexistant.

A propos du chemin de la Bicheptière, des travaux de voirie ont été réalisés en 2011, cependant le virage intérieur côté étang s'abîme en raison du trafic important de camions.

Pour la plate-forme de déchets verts, le Conseil émet l'idée d'investir dans un broyeur afin de diminuer le stockage des déchets verts, la commission voirie prend en charge le dossier.

#### **4 : QUESTIONS DIVERSES**

- Point sur les rythmes scolaires. Après un mois et quelques ajustements de personnels, les TAP sont bien en place. Les TAP pour cette année s'articulent autour d'un fil conducteur « la création d'un sentier découverte ». Une lettre d'information va être adressée par Mel aux parents d'élèves, elle retrace le fonctionnement et le projet pour l'année.

- Devis pour l'achat d'un réfrigérateur pour la salle communale. Michel BOUVIER demande l'accord du conseil pour l'achat d'un réfrigérateur professionnel pour la salle communale, afin d'améliorer les prestations offertes suite à plusieurs demandes de locataires. Le conseil valide le devis d'Alliance Froid Cuisine d'un montant de 2600.40€ ttc

- Devis menuiseries de la mairie. Michel BOUVIER présente un devis pour le changement de la porte d'entrée de la mairie et le châssis fixe, et le soumet à l'approbation du conseil. Le conseil valide le devis de Stéphane Brilland d'un montant de 3921.96€ ttc

- Demande de financement de l'apéritif des classes 4. Le conseil refuse la prise en charge de l'apéritif.

La séance est levée à 22H45.

La prochaine réunion du C.M est fixée au Jeudi 06 novembre 2014 à 19H30.